



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 17 avril 2024

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sécurisation renforcée du Blosne

Dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 mars 2024, une fusillade avait éclaté dans le quartier du Blosne. Immédiatement, Philippe Gustin, préfet d'Ille-et-Vilaine a décidé d'une sécurisation renforcée avec une présence visible des policiers de la DIPN 35 renforcés par des CRS et de gendarmes mobiles chaque nuit depuis lors.

Depuis le 10 mars, les opérations de sécurisation quotidiennes ont permis :

- le contrôle de 3 893 personnes ;
- de dresser 99 amendes forfaitaires majorées ;
- de saisir 10 046 € euros en numéraire.

Pour intensifier la lutte contre le trafic de drogue et reconquérir le territoire, une opération place nette a été déclenchée le vendredi 12 avril en parfaite coordination avec l'autorité judiciaire.

Au mercredi 17 avril, l'opération a permis de conjuguer :

1. Une action judiciaire sous l'autorité des magistrats : 3 opérations ont permis d'interpeller 16 individus.
2. Des contrôles administratifs :
 - dans 11 commerces en collaboration avec le service des douanes, de la direction départementale de la protection des populations, dans le cadre du groupement d'intervention régional (GIR) et l'URSSAF qui ont permis la saisie de 23 kg de tabac de contrebande
 - ainsi que de 6 établissements scolaires en lien avec les chefs d'établissements, le directeur académique des services de l'Éducation nationale et le recteur.
3. La remise en l'état : sous l'égide de la maire de Rennes et présidente de Rennes Métropole que le préfet remercie pour son engagement, une opération d'évacuation des encombrants utilisés par les dealers pour occuper la voie publique. Pour mémoire, plus de 10 tonnes ont été collectées depuis le 10 mars.

Par ailleurs, 2 appartements squattés ont été évacués dans le cadre de la procédure d'évacuation forcée sollicitée par les bailleurs dont le rôle est essentiel et auquel le préfet apportera tout son concours.
4. La présence renforcée des forces de l'ordre sur la voie publique :
 - contrôles anti-usagers de stupéfiants
 - contrôles dans les métros et bus et aux abords des stations de métro en lien avec Keolis
 - contrôles de parties communes des immeubles en lien avec les bailleurs
 - contrôles de sécurité routière pour lutter contre la conduite sous stupéfiants et les rodéos

Depuis le 12 avril :

- effectifs des forces de l'ordre engagés : 584
- interpellations : 41
- montant des avoirs saisis : 13 765 €
- cannabis : 17,6 kg
- héroïne : 1,4 kg

Philippe Gustin, Préfet d'Ille-et-Vilaine salue l'action des forces de l'ordre et de l'ensemble des partenaires pour cette mobilisation exceptionnelle. Les actions se poursuivent et un prochain bilan sera fait à l'issue de l'opération place nette.

Service du cabinet
Pôle communication interministérielle

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 02 20 86 21 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr